

## **A383. Problèmes de consécration.**

Article de **Hannah Whitall Smith**. L'original peut être consulté en Anglais à l'adresse suivante :

<http://www.ccel.org>

(Christian Classics Ethereal Library, Calvin College).

Reproduction de la traduction française autorisée, pourvu qu'elle soit intégrale, et que les sources soient indiquées.

---

**Cet article est encore l'un des chapitres d'un ouvrage classique de la littérature chrétienne : "Christian's Secret of a Happy Life" (Le secret d'une vie chrétienne heureuse). L'auteur explique ce qu'est une véritable consécration.**

---

Il est très important que les Chrétiens connaissent les stratagèmes de l'ennemi. Car il est toujours prêt à s'opposer à chaque étape nouvelle de notre progression spirituelle. Il est particulièrement actif quand il voit un Chrétien commencer à avoir faim et soif de justice, et à s'efforcer de saisir toute la plénitude qui lui est offerte dans le Seigneur Jésus-Christ.

L'un des premiers obstacles qu'il dresse sur le chemin de ce Chrétien concerne la consécration. On dit à celui qui recherche la sainteté qu'il doit se consacrer entièrement au Seigneur, ce qu'il s'efforce de faire. Mais il rencontre aussitôt une première difficulté. Il pense s'être réellement consacré, mais il ne sent rien de différent par rapport à la situation antérieure. Rien ne semble changé. Pourtant, on lui avait laissé entendre que tout serait changé. Et il est complètement désorienté. Presque désespéré, il ne cesse de se demander : "Comment puis-je savoir si je suis vraiment consacré ?"

Parvenu à ce point, ce Chrétien est confronté à **la** grande tentation, qui ne cesse de se présenter à chaque occasion favorable, et à laquelle beaucoup succombent. Il s'agit de la tentation de dépendre de ce que l'on sent. Ce Chrétien ne peut pas croire qu'il est réellement consacré, tant qu'il ne sent pas qu'il l'est. Il ne sent pas que Dieu a pris sa vie en charge, et ne croit donc pas que le Seigneur ait fait ce qu'Il a promis. En général, ce Chrétien place la sensation en premier et la foi en second. Tandis que l'ordre invariable du Seigneur est à l'opposé : la foi d'abord, et la sensation ensuite, dans tous les domaines de la vie spirituelle. Quand on cherche à modifier cet ordre divin, on se heurte à l'inévitable !

Comment vaincre cette tentation, en ce qui concerne notre consécration ? Il faut tout simplement se mettre du côté du Seigneur, et placer la foi avant la sensation ! Consacrez-vous pleinement et définitivement au Seigneur, selon la lumière que vous avez reçue, et demandez au Saint-Esprit qu'Il vous révèle tout ce qui s'oppose à Dieu dans votre vie et dans votre cœur, tout ce qui ne Lui serait pas actuellement consacré. Si Dieu vous montre quelque chose, confiez cela au Seigneur immédiatement, et dites-Lui : "Que Ta volonté soit faite dans ce domaine !" Si le Seigneur ne vous montre rien, vous devez croire qu'il n'y a rien, et en conclure que vous Lui avez bien tout donné. Puis vous devez croire que le Seigneur vous a pris en charge. Croyez-le simplement, et reconnaissez qu'il en est bien ainsi.

Si vous vouliez donner une propriété à un ami, vous devriez d'abord lui dire que vous la lui donnez, et il devrait la recevoir par la foi. Une propriété n'est pas quelque chose que l'on puisse offrir comme un objet quelconque. Le don et l'acceptation d'une propriété représentent une transaction immatérielle ou morale, conclue tout d'abord par la foi, avant de se matérialiser de manière concrète. Supposez qu'un jour vous disiez à un ami que vous lui donnez une propriété, et qu'à partir de ce jour même, il en est le propriétaire. Puis vous rentrez chez vous, et vous commencez à vous demander si vous lui avez réellement donné cette propriété, et s'il la considère réellement comme la sienne. Vous sentez le besoin de retourner voir votre ami le lendemain pour lui renouveler votre don. Mais, poussé par votre incertitude, vous continuez à aller lui dire la même chose pendant des jours, des mois et des années ! Que penserait votre ami, et quel serait votre propre état d'esprit à ce sujet ? Il est certain que votre ami commencerait à douter de votre

intention réelle de lui donner cette propriété. Vous-même seriez dans un tel état de perplexité que vous ne sauriez plus à qui appartient cette propriété !

N'est-ce pas ainsi, plus ou moins, que vous vous comportez avec Dieu, en ce qui concerne votre consécration ? Chaque jour, peut-être pendant des mois, vous Lui renouvez sans cesse votre consécration. Puis, une fois sorti de ces moments de consécration, vous finissez toujours par vous demander si vous vous êtes bien sérieusement consacré, et si Dieu vous a accepté. Parce que vous n'avez rien senti de spécial à chaque fois que vous vous êtes consacré, vous finissez par conclure, après avoir été longtemps et douloureusement ballotté, que cette consécration n'a jamais été faite. Cher Chrétien, savez-vous qu'une telle perplexité ne finira jamais, à moins que vous ne la tranchiez une fois pour toutes, par la foi ? Vous devez absolument parvenir au point où vous décidez que la chose est accomplie, et que la transaction est terminée. Ce n'est qu'après avoir fait ce pas de foi que vous pourrez éventuellement commencer à ressentir quelque chose de nouveau !

Il existe un fait fondamental, qui constitue la loi des offrandes à l'Eternel : tout ce qui est offert et consacré à l'Eternel devient aussitôt quelque chose de sanctifié, de mis à part pour Lui. Cela ne fait plus partie des choses ordinaires, et ce serait un sacrilège de l'utiliser à nouveau pour un usage profane quelconque.

"Tout ce qu'un homme dévouera par interdit à l'Eternel, dans ce qui lui appartient, ne pourra ni se vendre, ni se racheter, que ce soit une personne, un animal, ou un champ de sa propriété ; tout ce qui sera dévoué par interdit sera entièrement consacré à l'Eternel" (Lévitique 27 : 28).

Ce qui était "dévoué par interdit" était entièrement consacré à l'Eternel. Tout ce qui était ainsi consacré était considéré par tout Israël comme appartenant au Seigneur, et personne n'aurait osé étendre sa main pour le reprendre. Même si le donateur avait fait ce don à contrecœur ou de mauvaise grâce, une fois qu'il l'avait consacré à l'Eternel, l'affaire était réglée et lui échappait complètement. La chose consacrée, selon la Loi de Dieu, devenait une chose très sainte, la possession de Dieu.

Ce n'est pas l'intention du donateur qui faisait de la chose consacrée une chose sainte. C'était la sainteté de Celui qui recevait ce don ! "C'est l'autel qui sanctifie le don !" Quand l'offrande avait été déposée sur l'autel, elle appartenait aussitôt au Seigneur. Imaginez un Israélite qui serait venu déposer une offrande sur l'autel, et qui, par la suite, aurait commencé à se demander si son cœur était honnête, si son don était sincère, etc... Il serait retourné voir le sacrificateur, pour lui dire qu'il craignait de ne pas avoir été sincère en faisant son offrande, ou de ne pas l'avoir donnée de la bonne manière. Je suis certaine que le sacrificateur l'aurait immédiatement arrêté, et lui aurait dit : "Je ne veux pas savoir quels étaient tes motifs, ni de quelle manière tu as fait ton offrande. Le fait est que tu as fait ton offrande, et qu'elle appartient à présent au Seigneur. Tout ce qui Lui est consacré devient une chose très sainte. Il est trop tard maintenant pour changer quoi que ce soit à ta transaction !" Si cet homme avait repris l'offrande qu'il venait de faire, non seulement le sacrificateur, mais aussi tout le peuple, auraient été scandalisés et choqués !

Et pourtant, c'est ce que font beaucoup de Chrétiens sérieux et bien intentionnés. Si un Juif avait repris l'offrande qu'il venait de faire à l'Eternel, ces mêmes Chrétiens auraient crié au sacrilège. Mais ils ne se rendent pas compte qu'ils font exactement la même chose, en se consacrant solennellement au Seigneur, puis, par incrédulité, en reprenant ce qu'ils viennent de consacrer !

Parce que nous ne voyons pas Dieu avec nos yeux physiques, il nous est difficile de réaliser que nous pouvons conclure avec Lui une transaction réelle. Je suppose que s'Il était physiquement présent quand nous Lui consacrons notre vie, nous sentirions qu'il s'agit d'une démarche bien réelle, et nous comprendrions que nous Lui avons bien donné notre parole. Nous n'oserions pas la reprendre, quel que soit notre désir de le faire ! Une telle transaction nous aurait engagé aussi fortement que si un homme d'honneur avait fait une promesse solennelle à l'un de ses amis.

Ce que nous avons besoin de comprendre, c'est que l'omniprésence de Dieu est un fait permanent. Tout ce que nous faisons, nous le faisons en Sa présence invisible. Les paroles que nous prononçons dans la prière sont prononcées devant Lui, comme si nos yeux Le voyaient et nos mains Le touchaient ! Si nous réalisons bien cela, nous cesserons alors d'avoir une vague conception de nos relations avec Lui, et nous nous sentirons liés par chaque parole que nous prononçons en Sa présence.

Je sais que quelqu'un pourrait me dire : "D'accord ! Mais s'Il pouvait seulement me parler, et me dire qu'Il m'a accepté quand je me suis consacré à Lui, je n'aurais plus aucun problème à Le croire !" Certes, vous n'auriez plus de problème. Mais, en général, le Seigneur ne Se manifeste pas de cette manière, tant que nous ne Lui avons pas d'abord prouvé notre loyauté, par notre foi en ce qu'Il a déjà dit. C'est celui qui a la foi qui reçoit le témoignage de Dieu, pas celui qui doute ! Il nous a ordonné de nous offrir à Lui comme un sacrifice vivant. Et Il S'est engagé à nous accepter et à nous recevoir. Je ne peux pas imaginer un homme d'honneur demander quelque chose à un ami, et se demander aussitôt après s'il va accepter ce que son ami va lui apporter. Supposons qu'un père qui aime son enfant lui dise : "Mon fils, donne-moi ton cœur." Si son fils est d'accord pour lui donner son cœur, je ne peux pas imaginer que ce père refuserait de le prendre ! Par conséquent, nous devons toujours, oui, toujours, être entièrement convaincus que, si nous nous consacrons entièrement au Seigneur, selon Son propre commandement, Il nous recevra et nous acceptera. A partir de ce moment, nous Lui appartenons. Car une transaction réelle aura bien été accomplie. Aucune des deux parties ne pourra ensuite violer cette transaction sans se déshonorer. Et nous savons que le Seigneur ne violera jamais Sa Parole !

Dans Deut. 26 : 17-19, nous pouvons voir comment Dieu agit dans de telles circonstances :

"Aujourd'hui, tu as fait promettre à l'Eternel qu'il sera ton Dieu, afin que tu marches dans ses voies, que tu observes ses lois, ses commandements et ses ordonnances, et que tu obéisses à sa voix. Et aujourd'hui, l'Eternel t'a fait promettre que tu seras un peuple qui lui appartiendra, comme il te l'a dit, et que tu observeras tous ses commandements, afin qu'il te donne sur toutes les nations qu'il a créées la supériorité en gloire, en renom et en magnificence, et afin que tu sois un peuple saint pour l'Eternel, ton Dieu, comme il te l'a dit."

Quand nous demandons au Seigneur d'être notre Dieu, parce que nous voulons marcher dans Ses voies et garder Ses commandements, Il S'engage à ce que nous devenions Sa possession, pour obéir à Ses commandements. A partir de ce moment, Il prend possession de notre vie. Cela a toujours été dans le passé Son principe d'action, et cela l'est toujours aujourd'hui encore. Tout ce qui Lui est consacré devient une chose très sainte qui Lui appartient.

Si vous ressentez encore du trouble et des difficultés, permettez-moi de faire référence à une déclaration du Nouveau Testament, qui, d'après moi, devrait régler définitivement le problème :

"Nous avons auprès de lui cette assurance, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute. Et si nous savons qu'il nous écoute, quelque chose que nous demandions, nous savons que nous possédons la chose que nous lui avons demandée" (1 Jean 5 : 14-15).

Votre consécration au Seigneur est-elle conforme à Sa volonté ? La réponse est certaine, car c'est Lui-même qui nous demande de nous consacrer ! Sa volonté, c'est de nous donner le vouloir et le faire, pour accomplir ce qui Lui est agréable. Il nous l'a également déclaré. Vous savez donc que ces choses sont conformes à la volonté explicite de Dieu. Selon la promesse du Seigneur, vous êtes donc obligé de savoir que le Seigneur vous écoute. Et si vous savez qu'Il vous écoute, vous êtes obligé d'aller encore un peu plus loin, et de réaliser que vous possédez ce que vous Lui avez demandé. Je ne vous dis pas que vous posséderez plus tard cette chose, ou que vous pourrez peut-être la posséder un jour, mais je dis bien que la possédez **dès maintenant**.

C'est de cette manière que nous obtenons par la foi les promesses de Dieu. C'est ainsi que nous avons accès, par la foi, à la grâce qui nous est offerte en Jésus-Christ. Et c'est ainsi, et seulement ainsi, que nous pouvons savoir que notre cœur est purifié par la foi, et que nous avons été rendus capables de marcher par la foi, de tenir ferme par la foi, et de vivre par la foi.

Je désire faire en sorte que ce thème de la consécration soit tellement clair et pratique que personne n'éprouve plus aucune difficulté à ce sujet. Je vais donc répéter simplement ce que vous devez faire pour éliminer toute difficulté.

Je suppose que vous avez d'abord cru que le Seigneur Jésus vous a pardonné vos péchés. Vous faites donc partie de la famille de Dieu, et vous êtes devenu héritier de Dieu par la foi en Christ. Vous sentez à présent le profond désir intérieur de devenir conforme à l'image de notre Seigneur. Pour cela, vous savez que vous devez vous consacrer entièrement à Lui, afin qu'Il puisse œuvrer en vous, selon le bon plaisir de Sa volonté. Vous avez sans cesse tenté de le faire, mais sans succès apparent jusque-là.

C'est à ce point précis que je désire vous aider. Voici ce que vous devez faire maintenant. Venez une fois encore en Sa présence, afin de vous consacrer entièrement pour faire Sa volonté, aussi complètement que vous pourrez le faire. Demandez au Seigneur de vous révéler, par Son Esprit, s'il y a en vous de la rébellion secrète. S'Il ne vous révèle rien, vous devez croire qu'il n'y a rien, et que votre consécration est complète. Considérez à présent que c'est une affaire réglée. Vous vous êtes abandonné complètement entre les mains du Seigneur, vous ne vous appartenez donc plus à vous-même. Vous ne devez plus jamais écouter de suggestion contraire. Si vous êtes tenté de croire que votre consécration n'a pas été complète, résistez fermement à cette tentation, en affirmant que votre consécration a bien été totale. Ne discutez même pas. Repoussez immédiatement une telle idée avec fermeté. Vous étiez décidé quand vous vous êtes consacré, vous êtes toujours décidé aujourd'hui, c'est une chose faite et réglée. Vos émotions peuvent prétendre que vous ne vous êtes pas consacré, mais c'est à votre volonté de tenir ferme. C'est votre volonté que Dieu considère, votre motivation, votre décision, et pas ce que disent vos émotions à propos de votre décision. Votre volonté est donc le seul domaine qui doit aussi vous intéresser. Cette consécration, une fois que vous l'avez faite, ne doit plus jamais être remise en question, ni annulée.

L'étape suivante, c'est de croire que Dieu a pris en charge ce que vous Lui avez consacré. Il considère que vous Lui appartenez complètement. Non pas dans un futur plus ou moins lointain, mais dès à présent. Le Seigneur commence donc aussitôt à œuvrer en vous, pour vous donner le vouloir et le faire, selon Son bon plaisir. Vous devez rester dans ce repos de la foi. Vous n'avez plus rien d'autre à faire, car c'est le Seigneur qui vous a complètement pris en mains. C'est à Lui qu'incombe à présent la responsabilité de former Christ en vous. Selon Sa Parole, Il formera en vous ce qui Lui est agréable, ce qui est conforme à Sa volonté, en Jésus-Christ. Vous devez toujours tenir ferme dans la foi. Si vous commencez à douter de votre consécration, ou si vous vous demandez si Dieu vous a accepté, votre foi chancelante produira une vie spirituelle chancelante et une expérience chrétienne chancelante. Dieu ne pourra pas faire Son œuvre en vous. Mais si vous restez dans la foi, Il pourra continuer Son œuvre. Le résultat de Son œuvre, c'est toujours de vous transformer à l'image de Christ, de gloire en gloire, par la puissance de Son Esprit.

Voulez-vous donc vous consacrer complètement au Seigneur dès maintenant ? Si vous répondez "oui," alors, cher ami, considérez que vous Lui appartenez dès maintenant. Il vous a pris en charge, et Il est en train de vous donner le vouloir et le faire, selon Son bon plaisir. Continuez à le croire. Vous serez puissamment aidé si vous traduisez votre foi en paroles, et si vous répétez souvent à votre Dieu : "Seigneur, je T'appartiens ! Je me suis entièrement consacré à Toi, et je crois que Tu m'as accepté ! Je me livre entre Tes mains. Travaille à me transformer selon le bon plaisir de Ta volonté ! Je veux rester tranquillement entre Tes mains, et Te faire confiance !"

Chaque jour, faites-en une décision permanente de votre volonté, pensez-y souvent, et maintenez constamment cette attitude devant Dieu. Confessez-le à vous-même. Confessez-le à Dieu. Confessez-le à vos amis. Prenez l'engagement de faire de Dieu votre Dieu pour toujours. Déclarez votre volonté de marcher dans Ses voies, et de garder Ses commandements. Et vous verrez, de manière pratique, qu'Il S'est bien engagé à faire de vous un membre particulier de Son peuple. Vous pourrez garder tous Ses commandements, et vous ferez partie de Son peuple saint, comme Il l'a demandé.

Voici quelques règles simples qui pourront vous aider. Appliquez-les chaque jour dans vos moments de prière. Qu'elles guident votre conduite et votre vie, jusqu'à ce que la lumière brille pleinement dans votre âme.

1. Exprimez par des paroles claires votre foi en Christ, votre Sauveur. Reconnaissez de manière certaine que vous croyez qu'Il vous a réconcilié avec Dieu Son Père, selon 2 Cor. 5 : 18-19 : "Et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par Christ, et qui nous a donné le ministère de la réconciliation. Car Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, en n'imputant point aux hommes leurs offenses, et il a mis en nous la parole de la réconciliation."
2. Reconnaissez clairement que Dieu est votre Père, et que vous êtes vous-même Son enfant racheté et pardonné, selon Galates 3 : 6 : "Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils, lequel crie : Abba ! Père !"
3. Restez consacré en permanence au Seigneur, esprit, âme et corps, et obéissez-Lui en toutes choses, selon la révélation que vous avez reçue de Sa volonté, et selon Romains 12 : 1-2 : "Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable. Ne vous conformez

pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait."

4. Croyez, et continuez à croire, malgré tout ce que vous pouvez voir ou sentir, que Dieu a pris possession de ce que vous Lui avez abandonné, et qu'Il accomplira toute Son œuvre en vous, sauf si vous frustrez consciemment Sa grâce. "C'est pourquoi, sortez du milieu d'eux, et séparez-vous, dit le Seigneur ; ne touchez pas à ce qui est impur, et je vous accueillerai. Je serai pour vous un père, et vous serez pour moi des fils et des filles, dit le Seigneur tout-puissant" (2 Cor. 6 : 17-18). "Car c'est Dieu qui produit en vous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir" (Philippiens 2 : 13).
5. Dans vos relations avec Dieu, n'accordez aucune importance à ce que vous ressentez, mais demeurez ferme dans votre volonté et votre foi. Considérez les étapes que vous venez de franchir comme définitives, même si l'ennemi cherche à vous faire sentir qu'il n'en est rien. "Approchons-nous avec un cœur sincère, dans la plénitude de la foi, les cœurs purifiés d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'une eau pure. Retenons fermement la profession de notre espérance, car celui qui a fait la promesse est fidèle" (Hébreux 10 : 22-23).
6. A aucun moment, et sous aucun prétexte, ne laissez entrer le doute en vous, ni le découragement. Rappelez-vous que tout découragement vient du diable. Refusez donc de l'admettre dans vos pensées et votre cœur. "Que votre cœur ne se trouble point. Croyez en Dieu, et croyez en moi... Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous donne pas comme le monde donne. Que votre cœur ne se trouble point, et ne s'alarme point (Jean 14 : 1, 27)."
7. Cultivez l'habitude d'exprimer votre foi par des paroles précises, et répétez souvent : "J'appartiens au Seigneur, et Il est en train de me donner le vouloir et le faire, selon Son bon plaisir !"

"Que le Dieu de paix, qui a ramené d'entre les morts le grand pasteur des brebis, par le sang d'une alliance éternelle, notre Seigneur Jésus, vous rende capables de toute bonne œuvre pour l'accomplissement de sa volonté, et fasse en vous ce qui lui est agréable, par Jésus-Christ, auquel soit la gloire aux siècles des siècles ! Amen !" (Hébreux 13 : 20-21).